

Mais quelle mouche a piqué notre échevin des travaux en plein conseil communal du 23 février ?

Aurions-nous touché sans le savoir au plus profond de l'identité chastroise en osant une critique sur la manière dont la commune a géré le dossier – difficile certes - de la réinstallation de la croix de St-Géry ? Ou aurions-nous commis un crime de lèse-majesté vis-à-vis d'un échevin qui ne nous porte pas dans son cœur ?

Depuis quelques semaines en effet, la vie chastroise vit de bruits et de rumeurs, puis de démentis ou d'explications peu convaincantes (sur Facebook souvent, ce qui n'arrange rien), divisant les habitants en « pour » et « contre » la restauration et la réinstallation de la croix. Ces tensions se sont manifestées jusqu'au sein du conseil communal, lorsque l'échevin des travaux... et de la culture..., Michel Pierre, s'est lancé en plein conseil dans une diatribe anti-Ecolo, accusant notre groupe de tous les maux, à savoir le non-respect du restaurateur (où a-t-il vu cela?), du service des travaux qui a travaillé dans des conditions difficiles, de la commune qui a élaboré un beau projet avec piste cyclable etc. Bref, si Chastre s'émeut autour de la croix de St-Géry, ce serait, selon lui, de la faute d'Ecolo !

Et si des personnes se sont senties critiquées, nous leur présentons nos excuses. L'échevin quant à lui pourrait en faire autant, lui dont la charge, publique, fut scandaleuse.

Mais quel est l'avis d'Ecolo, au fond, sur ce sujet ?

Comme tout le monde, nous sommes contents de revoir la croix dans le paysage chastrois. Mais nous regrettons plusieurs choses et nous sommes bien en droit de le dire, n'en déplaise à notre échevin.

1. La Croix de St-Géry était une croix de chemin, destinée à guider et à protéger le voyageur. Elle était visible de loin, pour cette raison. Descendue d'un mètre aujourd'hui, elle a perdu cette fonction, c'est dommage. Là où elle se trouve aujourd'hui, elle est aussi plus vulnérable en cas de nouvel écart de route d'un automobiliste.
2. Nous disposons à Chastre, en Brabant wallon et en Wallonie de spécialistes de la protection des monuments. Le Chercha en fait partie, mais n'a jamais été consulté, ni lors des travaux d'enlèvement qui auraient pu livrer quelques renseignements sur l'âge de la croix, ni lors de la mise sur pied d'un nouveau projet de réinstallation. Dommage de se priver d'experts reconnus.
3. Nous regrettons que la croix dans son implantation actuelle soit flanquée d'autant de panneaux routiers, et qu'elle perde ainsi encore un peu de son caractère patrimonial. Une autre solution aurait pu être envisagée. La chapelle Ste-Wivine, à Chastre, avait déjà été défigurée par des panneaux et des boîtiers électriques, nous espérons qu'on ne referait pas la même erreur. C'est raté.
4. Enfin, la communication n'a pas été optimale sur le projet, même auprès des mandataires locaux, et les réseaux sociaux sont venus compliquer la donne. Une fois encore, on ne s'est pas suffisamment parlé.

A quand une consultation en amont des forces vives de Chastre, pour ce genre de dossiers importants et emblématiques ? A quand le recours réel à toutes les commissions et experts locaux ou plus lointains? Une petite réunion avant peut éviter bien des soucis après. Et des engueulades inutiles et nuisibles au bon fonctionnement du conseil, Monsieur l'échevin.

Pour votre gouverne, la Région wallonne vous a déjà mâché le travail un constituant un inventaire de base des monuments remarquables de la commune : http://spw.wallonie.be/dgo4/site_ipic .

Cent cinquante éléments chastrois ont ainsi été répertoriés (bâtiments, chapelles, ponts, croix ...). Nous pensons que vous seriez bien inspiré d'en tenir compte lors des futurs travaux que vous envisagerez dans la commune, et d'en discuter au préalable avec le centre de compétences historique que constitue le CHERCHA.

Catherine BRUSSELMANS
Andrée DEBAUCHE
Thierry HENKART
Hélène RYCKMANS